

## Prévenir la transmission

*On peut être immunisé contre les hépatites A et B. Il n'existe aucun vaccin contre l'hépatite C.*

Une fois que vous savez que vous êtes infecté par l'hépatite C, vous avez la responsabilité de protéger votre famille, vos amis, vos collègues et toute autre personne susceptible d'entrer en contact avec votre sang.

Utilisez toujours votre propre matériel pour consommer de la drogue et vos propres articles d'hygiène personnelle : c'est le meilleur moyen de réduire le risque de transmettre l'hépatite C à quelqu'un d'autre.

Les gestes de la vie courante comme les câlins, les baisers, le partage d'ustensiles de table ou de toilettes ne présentent aucun risque de transmission, puisqu'ils n'entraînent aucun contact avec du sang contaminé.

### LES TIENS



### LES MIENS



## D'autres moyens de réduire les risques de transmission

- Dites à vos partenaires sexuels que vous avez l'hépatite C et utilisez toujours un condom ou une digue dentaire lorsque vous avez des relations sexuelles.
- Consultez votre médecin si vous envisagez d'avoir un enfant.
- Recouvrez d'un pansement toute plaie ou coupure et nettoyez avec soin tout sang répandu.

Pour obtenir d'autres exemplaires :



[www.infohepatitec.ca](http://www.infohepatitec.ca)  
1-800-263-1638

*Cette brochure fait partie d'une série de trois brochures sur l'hépatite C :*

1. L'hépatite C : Ce qu'il faut savoir
2. L'hépatite C : Après le diagnostic
3. L'hépatite C : Le traitement

Révisé et réimprimé avec la permission de la Manitoba Hepatitis C Support Community Inc. ([www.mbhepc.org](http://www.mbhepc.org))

Financé par le Secrétariat de l'hépatite C du ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario

ATI-70013

2008

**HÉPATITE C**  
MIEUX VAUT  
EN AVOIR  
LE CŒUR NET.  
PASSEZ LES BONS  
TESTS.

## 2. L'hépatite C : Après le diagnostic

- Les tests à passer
- Après le diagnostic
- Comment s'attrape l'hépatite C
- Prévenir la transmission



[www.infohepatitec.ca](http://www.infohepatitec.ca)  
1-800-263-1638

## Les tests à passer

Certains tests permettent de déterminer si vous avez été exposé à l'hépatite C ou si vous êtes infecté par le virus (VHC). D'autres servent à mesurer la progression de la maladie et l'étendue des dommages subis par votre corps. **Il n'est pas possible d'établir un diagnostic complet de l'hépatite C à l'aide d'un unique test simple.**

**Dépistage des anticorps anti-VHC :** Ce test ne fait que rechercher la présence dans le sang d'anticorps contre l'hépatite C. Notre organisme fabrique des anticorps lorsqu'il est attaqué par des virus ou des bactéries. Si vous obtenez un résultat positif à ce test, cela veut dire que vous avez été exposé au VHC dans le passé et que vous avez maintenant les anticorps correspondants. Une fois qu'ils sont là, vous les aurez toute votre vie.

Un résultat positif peut également signifier que vous êtes infecté, et donc susceptible de transmettre le virus. D'autres tests devront être effectués pour en être sûr.

Il faut de six à neuf semaines avant que l'organisme fabrique des anticorps. C'est ce qu'on appelle la période de latence sérologique ou bien la période « fenêtre ». Chez les personnes dont le système immunitaire est faible, les anticorps peuvent mettre jusqu'à six mois avant d'apparaître.

**Recherche de l'ARN :** Ce test est effectué à la suite d'un résultat positif au dépistage des anticorps. Il détecte la présence de virus actif dans le sang et en mesure la quantité. C'est ce test qui permet de dire avec certitude que vous avez l'hépatite C.

**Génotypage du VHC :** On effectue ce test en même temps que la recherche de l'ARN. Il révèle lequel des six génotypes du virus de l'hépatite C vous avez. Un génotype est une souche, ou type, de virus. Il est important de connaître par quel génotype vous êtes infecté lorsque vous envisagez de subir le traitement.

**Tests de la fonction hépatique :** Servent à évaluer le fonctionnement de votre foie.

**Biopsie :** Consiste à prélever un petit morceau de foie à l'aide d'une seringue et à l'examiner pour déterminer la quantité de tissu cicatriciel qui s'est formé.

**Échographie (ultrasons) :** Permettent de prendre une photo de votre foie pour voir dans quelle mesure il est endommagé.

## Après le diagnostic

Le fait d'être bien renseigné sur l'hépatite C vous aidera à mieux gérer votre santé. Voici quelques mesures utiles à prendre une fois que vous avez reçu votre diagnostic.

- **Minimisez les dommages à votre foie** Prenez soin de la santé de votre foie en mangeant bien, en faisant de l'exercice et en prenant du repos. Réduire ou éliminer votre consommation d'alcool et de cigarettes constitue également un pas important.
- **Obtenez de l'aide financière** Parlez à votre travailleur de la santé de la possibilité d'obtenir de l'aide financière dans l'éventualité où l'hépatite C vous rendrait trop malade pour assurer vous-même votre subsistance. De l'aide financière est également disponible si vous envisagez de suivre le traitement. Votre travailleur de la santé vous renseignera sur les meilleurs choix qui s'offrent à vous. (Pour plus d'information, consultez la brochure *L'hépatite C : Le traitement.*)
- **Protégez-vous, protégez les autres** Évitez de contracter d'autres infections, comme l'hépatite B ou le VIH, qui pourraient nuire à votre santé en général ou à votre foie en particulier. Assurez-vous de bien comprendre les modes de transmission de l'hépatite C, de manière à pouvoir protéger les personnes de votre entourage du danger d'être

## Comment s'attrape l'hépatite C

Il est bien possible que vous ne saurez jamais comment le virus de l'hépatite C est entré dans votre sang, car il y a de nombreuses manières dont cela peut se produire. Certains des modes de transmission du VHC sont les mêmes que ceux du VIH. On peut être infecté à la fois par le VIH et l'hépatite C. Cela s'appelle une co-infection.

### Modes de transmission possibles de l'hépatite C :

- Le partage de matériel utilisé pour consommer de la drogue : aiguilles, seringues, filtres, réchauds, acidifiants, tampons alcoolisés, garrots, eau, pipes à crack ou pailles pour sniffer.
- Le fait d'avoir reçu une transfusion sanguine, des produits sanguins ou une greffe d'organe avant 1992.
- La réutilisation d'instruments qui percent la peau, par exemple pour le tatouage, le perçage,

l'acupuncture ou l'électrolyse.

infectées. Non seulement vous saurez comment faire pour ne pas mettre les autres en contact avec votre sang, mais vous pourrez aussi leur enseigner les précautions à prendre.

- **Parlez-en** C'est à vous qu'il revient de décider quand et comment vous souhaitez informer les autres de votre statut par rapport à l'hépatite C. Parlez-en à des gens en qui vous avez confiance afin qu'ils puissent vous donner du soutien et prendre soin de vous. Il peut aussi être utile de révéler votre statut à certaines personnes pour les inciter à aller se faire tester. Si l'idée d'en parler aux autres vous angoisse, un intervenant communautaire de confiance peut vous aider à décider ce qu'il faut faire et comment vous y prendre.
- **Pensez au traitement** Consultez votre travailleur de la santé pour déterminer si le traitement est indiqué dans votre cas. (Pour plus d'information, consultez la brochure *L'hépatite C : Le traitement.*)
- **Obtenez du soutien et des soins** Songez à vous joindre à un groupe d'entraide. Cela vous permettra d'en apprendre davantage sur l'hépatite C tout en rencontrant d'autres personnes qui ont le virus et qui comprennent ce que c'est. Trouvez un bon travailleur de la santé qui vous aidera à prendre soin de vous et à surveiller les effets du virus sur le fonctionnement de votre foie.

l'acupuncture ou l'électrolyse.

- Une piqûre accidentelle avec une aiguille dont s'est servie une personne porteuse du virus.
- La réutilisation d'aiguilles contaminées ou d'autres types de matériel médical ayant servi à traiter ou à vacciner d'autres personnes.
- Le partage ou l'emprunt d'articles d'hygiène personnelle sur lesquels il peut y avoir des traces de sang – tels des rasoirs, des coupe-ongles ou des brosses à dents.
- Des relations sexuelles non protégées, surtout si elles comportent des pratiques dures (comme le fisting) ou si elles ont lieu en groupe ou pendant les menstruations. Le fait d'avoir une plaie ouverte ou une infection transmissible sexuellement (comme l'herpès et le VIH) augmente considérablement le risque de transmission.